

# **RECOMPENSES**

## **Session de mars 2012**

### **Distinctions fédérales et Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires**

A l'attention de : MMES et MM. les **responsables des commissions régionales des récompenses**,

Pour information à : MMES et MM. les **membres de l'Exécutif et du Comité Directeur, délégués fédéraux chargés de mission nationale, C.S.D.G.E de la FFJDA, Chancellerie du Mérite des C. N., Présidents de ligues, Vice-présidents de ligues élus au titre des Ceintures Noires, Présidents de comités, responsables des secteurs FFJDA (Communication, Enseignement, Secrétariat Général, C.N.K., Haut niveau, C.N.A., Médical), chefs de service.**

Nos réf. : ghe.mg / récomp.intro-intranet-mars 2012  
Objet : Commission des Récompenses - Session de mars 2012 - « Distinctions fédérales » & « Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires »

Dossier suivi par **Martine Grosbois**  
T. 01.40.52.16.37 - F. 01.40.52.16.30. - Email : martine.grosbois@ffjudo.com

Paris, le 6 janvier 2012

Chère Madame, Cher Monsieur,

La prochaine session de la commission des Récompenses « Distinctions fédérales » et « Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires » aura lieu le **mercredi 28 mars 2012.**

Le guide des récompenses et distinctions est en ligne sur le site internet de la FFJDA  
<http://www.ffjda.org/extranet/distinctions/GuideRecompenses.pdf>

Pour mémoire, les propositions d'attributions se font depuis la session du mois de novembre 2004 entre les ligues et la fédération via extranet ; les procédures en amont ne changeant aucunement.

**Dès le 13 février 2012**, vous pourrez, à partir de l'accès intranet de la ligue, accéder directement aux **fiches de demandes de récompenses.**

Nous vous rappelons que ces demandes ne pourront être faites que sur la population des licenciés actifs de votre ligue pour la saison en cours.

Les demandes (via extranet) sont à retourner, **impérativement avant le lundi 12 mars 2012.**

Toutes les récompenses suivantes sont concernées : Lettre de félicitations, Médailles de Bronze, d'Argent, d'Or, Grande médaille d'Or fédérales, Palmes de Bronze, d'Argent et d'Or, ainsi que celles attribuées par la Chancellerie, Croix de Bronze, d'Argent et de Vermeil.

**Pas de Trophée Shin** (dossiers étudiés uniquement lors des sessions de novembre).

Un accusé attestant de la bonne réception de votre/vos demande(s) vous parviendra à l'adresse email de la ligue.

Nous vous remercions de ne pas envoyer de double de vos demandes extranet par courrier.

Restant à votre écoute, veuillez croire, Chère Madame, Cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleurs sentiments.

**Gilbert HENRY**, Responsable de la commission des Récompenses et Distinctions  
**Guy DUPUIS**, Secrétaire Général de la Chancellerie du Mérite des Ceintures Noires

**Chemin d'accès : [www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com) / Extranet / rubrique Récompenses**